



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Administration et échanges internationaux

de l'Université Paris-Est Créteil Val
de Marne

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Administration et échanges internationaux

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150009035

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Créteil.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Administration et échanges internationaux* est une licence pluridisciplinaire à forte connotation internationale avec un objectif de préprofessionnalisation. Les deux premières années sont fondées sur l'acquisition de connaissances fondamentales telles que le droit, les sciences politiques, l'économie, la gestion, la sociologie, les langues. Puis, les parcours proposés en 2^{ème} puis en 3^{ème} années permettent à l'étudiant de préciser son projet professionnel tout en lui permettant de faire un stage pour découvrir le monde professionnel. Les parcours proposés sont nombreux aboutissant à une personnalisation du cursus. Ainsi, la deuxième année propose trois parcours : *Administration et gestion des entreprises, Ressources humaines, Commerce et affaires internationales*. La troisième année propose un grand nombre de parcours : *Affaires internationales* (parcours sélectif), *Management des approvisionnements et achats, Management et suivi de clientèle, Tourisme international, Commerce électronique, Commerce international, Commerce international Chine, Commerce international Amériques, Entrepreneuriat et petites et moyennes entreprises, Ressources humaines*. De plus, un parcours international sélectif renforce les enseignements en langues en proposant une seconde voire une troisième langue vivante et permet d'appréhender différentes cultures étrangères (anglophones, européennes, chinoises...).

Les étudiants ayant obtenu cette licence se destinent essentiellement à des poursuites d'études en master : master *Administration et Echanges internationaux* ou master *Management international des territoires*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Administration et échanges internationaux* se propose d'apporter aux étudiants une culture générale pluridisciplinaire, des apports méthodologiques, une préprofessionalisation et de donner une dimension internationale à leur cursus. Les enseignements proposés se déclinent en cours magistraux dédoublés en première année et sous forme de travaux dirigés dont l'importance décroît en troisième année. Les étudiants sont évalués sous forme de contrôle continu seulement en première année et les examens sont introduits progressivement dans le cursus. Les langues prennent une importance particulière, notamment dans le parcours sélectif. Les modalités d'organisation (dédoublément des cours magistraux, travaux dirigés de soutien, importance du contrôle continu en 1^{ère} année...) facilitent le passage du lycée à l'université, ce qui se traduit par un taux d'échec en fin de première année qui se réduit et par un taux d'abandon relativement faible.

Ces parcours permettent une première professionalisation renforcée par un stage de trois mois au moins. Cependant, on peut regretter l'absence de présentation des objectifs liés à chacun de ces parcours, l'absence de statistiques sur les effectifs par parcours. Les parcours en troisième année sont très hétéroclites : on peut se demander comment l'étudiant est accompagné dans ses choix.

Les enseignants référents ainsi que les responsables d'année informent les étudiants tout au long du cursus sous forme de permanences ou de rendez-vous. Le service Stages et Emplois de l'UFR les accompagne dans leur recherche de stage. Des enseignements méthodologiques sont obligatoires pour tous les étudiants ; il y a aussi une volonté de maintenir un parcours d'excellence pour les bons étudiants. Pour les étudiants venant de filière technologique ou professionnelle, des enseignements portant sur l'expression française sont proposés. Les étudiants sont encouragés à la mobilité internationale notamment pour le parcours *International* avec de nombreuses conventions Erasmus existant au sein de l'établissement. Les contraintes de gestion des salles aboutissent parfois à des cours qui ont lieu tardivement en soirée ou le samedi, ce qui peut être préjudiciable aux étudiants qui travaillent sans avoir pour autant le statut de salarié.

La variété des parcours proposés permet d'envisager des possibilités de poursuite d'études variées et permet à l'étudiant d'appréhender les différents métiers liés à cette licence. Localement, deux masters constituent une poursuite logique : le master *Administration et échanges internationaux* et le master *Management international des territoires*. Deux tiers des étudiants poursuivent leurs études en master. Le dossier ne mentionne pas l'insertion professionnelle en fin de licence pour les diplômés et le devenir des étudiants non diplômés. Un stage de deux à trois mois est proposé en deuxième année, un stage de trois à quatre mois est obligatoire en troisième année. Ces stages contribuent à la définition du projet professionnel de l'étudiant.

L'équipe pédagogique qui pilote la formation est bien structurée : présence d'enseignants référents, de responsables d'année, de responsables par parcours. Un conseil de perfectionnement est en cours de constitution afin de définir les objectifs de cette licence en lien avec les milieux professionnels. Les enseignants statutaires sont très investis sur les cours de la licence *Administration et échanges internationaux* ; les professionnels extérieurs interviennent sur les travaux dirigés essentiellement. On peut déplorer le fait que les évaluations des enseignements n'aient été que récemment introduites et que le taux de réponse soit faible ne permettant pas une exploitation de leurs conclusions.

- Points forts :

- Formation pluridisciplinaire insistant sur les langues et les stages.
- Spécialisation progressive du parcours.
- Proposition d'un parcours international imposant un stage à l'étranger.

- Points faibles :

- Des parcours nombreux et variés en troisième année dont les objectifs ne sont pas précisés dans le dossier.
- Absence d'indicateurs sur les différents parcours : effectifs, poursuites d'études, finalités...
- Accompagnement de l'étudiant dans le choix des parcours à accentuer en liaison avec son projet professionnel.

- Recommandations pour l'établissement :

L'équipe de formation devrait engager des discussions avec les représentants des milieux professionnels dans le cadre du conseil de perfectionnement qui doit être mis en place afin de juger de la pertinence de certains parcours. Des informations pourraient être apportées dans le dossier pour juger de leur adéquation avec les poursuites d'études, de leur intérêt, des effectifs concernés.



Observations de l'établissement

PRÉSIDENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON
DEVE
Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 10 septembre 2014

OBJET : Evaluation des mentions de Licence.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les mentions de Licence ci-dessous :

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Mention :

- Langues étrangères appliquées

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Mentions :

- Education et motricité
- Education, Travail et Formation
- Entraînement sportif
- Histoire
- Management du sport

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention :

- Informatique

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Mentions :

- Administration publique
- Administration et échanges internationaux
- Droit
- Economie-Gestion

X
X X

X
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Luc HITTINGER

